

*Une présence essentielle  
dans les zones de montagne*

## 78 000 éleveurs spécialisés dans la viande bovine

L'effectif des éleveurs spécialisés en viande bovine diminue moins vite que celui des autres exploitants. Cette population agricole est celle qui compte le plus fort taux de célibataires.

L'accroissement des cheptels privilégie les races pures plus que les croisements.

Les éleveurs de bovins spécialisés dans la production de viande sont-ils différents des autres agriculteurs? Leurs revenus sont les plus faibles de la profession avec ceux des éleveurs d'ovins, mais leur nombre ne diminue guère au fil des ans. Ils développent la taille de leur exploitation comme de leur troupeau, bien que la consommation de viande bovine des Français se réduise année après année. Ils privilégient l'élevage de quelques

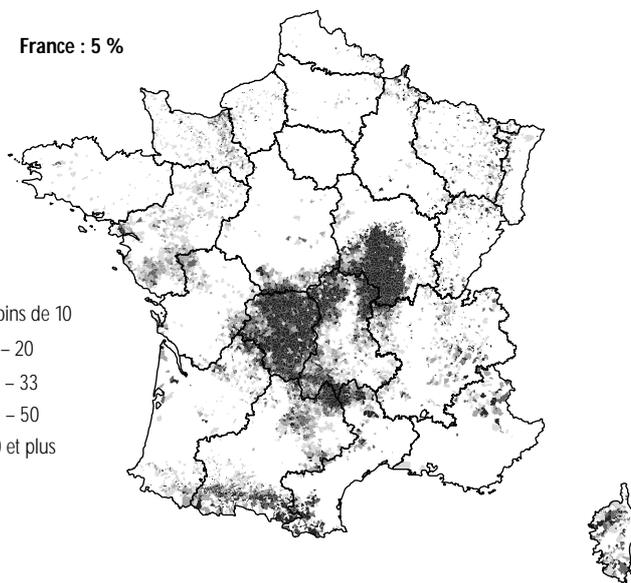
rares mais maintiennent la diversité des cheptels. On dénombrait 91 000 exploitants spécialisés dans la viande bovine (*voir méthodologie*) au recensement agricole de 1988, ils sont près de 78 000 douze ans plus tard. Cette baisse de 1 % par an est une des plus faibles de l'ensemble des orientations agricoles. Trois fois moins forte que celle de l'ensemble des exploitations, la réduction du nombre d'éleveurs de bovins pour la viande est similaire à celle des viticulteurs d'appellation. Plusieurs éléments permettent de l'expliquer. Les éleveurs bénéficient d'aides substantielles, notamment depuis la réforme de la politique agricole commune de 1992. Les concours publics à la viande bovine atteignent 1,5 milliard d'euros en 2000 sur un total de 9,9 milliards attribués à l'ensemble des produits agricoles. L'augmentation de l'élevage allaitant s'appuie aussi sur l'essor des exportations, car la consommation de viande bovine des Français baisse depuis le début des années quatre-vingt. Les ventes à l'étranger progressent de façon quasi ininterrompue et ont augmenté d'un tiers de 1988 à 2000. L'instauration des quotas laitiers a aussi incité des éleveurs âgés à changer d'activité. Elle a libéré des quotas >

Une production dominante dans le Massif central  
Part des élevages spécialisés en viande bovine  
dans la dimension économique agricole par commune en 2000

France : 5 %

en %

- moins de 10
- 10 - 20
- 20 - 33
- 33 - 50
- 50 et plus



Source : Agreste - Recensement agricole 2000



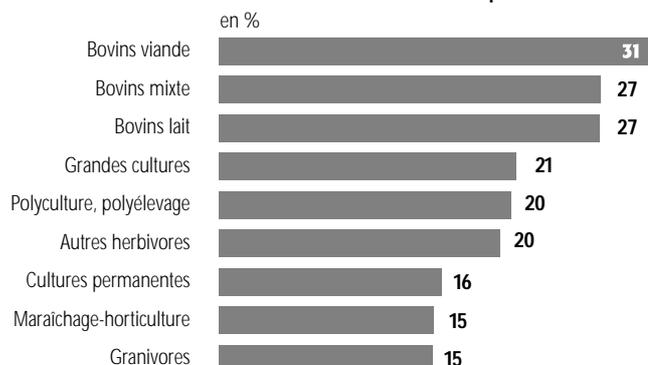
MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA PÊCHE

> pour ceux qui cherchaient à s'agrandir ou à s'installer, tout en permettant à ceux qui se convertissaient vers la viande de diminuer leurs contraintes. Près d'un producteur de viande bovine sur cinq âgé de plus de 50 ans en 1997 était spécialisé dans l'élevage laitier en 1988. Autre élément d'explication : l'élevage des bovins pour la viande, comme les autres activités agricoles, est de plus en plus exercé par des exploitations spécialisées. Le cheptel des autres unités, qui associent les bovins avec d'autres animaux ou avec des cultures, est désormais minoritaire.

## Davantage de vaches nourrices

En 2000, l'ensemble du troupeau allaitant comprend 4,3 millions de vaches nourrices. Il est désormais plus important que celui des vaches laitières. Ce n'était pas le cas en 1988, où l'on dénombrait 5,7 millions de vaches laitières et 3,5 millions de vaches nourrices. Les troupeaux des éleveurs spécialisés comprennent désormais une trentaine de vaches nourrices, soit près de deux fois plus qu'en 1988. Leur taille est aujourd'hui proche de celle des troupeaux laitiers dont la croissance a été moins rapide ces douze dernières années. Comme les cheptels, les superficies progressent. Elles gagnent 13 hectares en moyenne ce qui permet de maintenir le nombre d'animaux à l'hectare. La dimension

## Le plus fort taux de célibataires Part des célibataires chez les hommes chefs d'exploitation selon l'orientation technico-économique en 2000



Source : Agreste - Recensement agricole 2000

économique des élevages spécialisés dans la viande n'en demeure pas moins modeste, parmi les plus faibles de l'ensemble des exploitations agricoles. Les éleveurs constituent un ensemble disparate : deux

## Un tiers des éleveurs sont retraités ou exercent l'agriculture comme seconde profession

sur trois considèrent exercer principalement le métier d'agriculteur et élèvent en moyenne 41 vaches nourrices. Les autres, soit près de 26 000 exploitants, se déclarent d'abord retraités ou exercent l'agriculture comme seconde profession. Ces éleveurs ne dirigent que de petites exploitations avec en moyenne 7

vaches nourrices. Mais plus que par leur profession, les éleveurs diffèrent des autres agriculteurs par le nombre des célibataires. Les hommes, chef d'exploitation, sont en 2000 près d'un tiers à vivre sans conjoint. Seuls 20 % des autres exploitants connaissent cet état matrimonial. Le célibat concerne en comparaison 27 % des éleveurs laitiers et 15 % des producteurs de porcs. Symbole de la difficulté actuelle du métier, l'écart avec les autres agriculteurs demeure prononcé chez les jeunes éleveurs. Avant 35 ans, la moitié sont célibataires alors que l'on en comptabilise 43 % dans les autres professions agricoles.

## Dans les montagnes

Cette particularité sociologique traduit en grande partie l'implantation géographique de l'élevage bovin. L'activité est souvent pratiquée en zones montagneuses, un tiers des élevages étant installés dans le Massif central<sup>1</sup> et 10 % dans les Pyrénées, les Alpes ou les autres massifs. Ils y constituent un élément irremplaçable d'occupation du territoire car ils représentent 70 % de la dimension économique agricole en Creuse, 57 % en Corrèze et 50 % en Haute-Vienne. Leur poids atteint 41 % de la dimension économique agricole dans l'Allier, 34 % dans

1. Ensemble constitué de l'Auvergne, du Limousin, du Lot, de l'Aveyron, de la Lozère, de la Loire, d'une grande partie de l'Ardeche et quelques communes des départements limitrophes.

## 15 % d'éleveurs spécialisés en moins en douze ans Exploitations spécialisées en viande bovine ou élevant des vaches nourrices

Orientation technico-économique	Exploitations		SAU <sup>1</sup> (millier d'ha)		Vaches nourrices (millier de têtes)		Cheptel moyen de vaches nourrices (tête)	
	1988	2000	1988	2000	1988	2000	1988	2000
Viande bovine	91 243	77 556	2 896	3 523	1 611	2 300	18	30
Autres orientations	152 713	98 127	6 774	6 807	1 864	2 014	12	21
<b>Ensemble</b>	<b>243 956</b>	<b>175 683</b>	<b>9 669</b>	<b>10 330</b>	<b>3 475</b>	<b>4 314</b>	<b>14</b>	<b>25</b>

1. Surface agricole utilisée.

Source : Agreste - Recensements agricoles 1988 et 2000

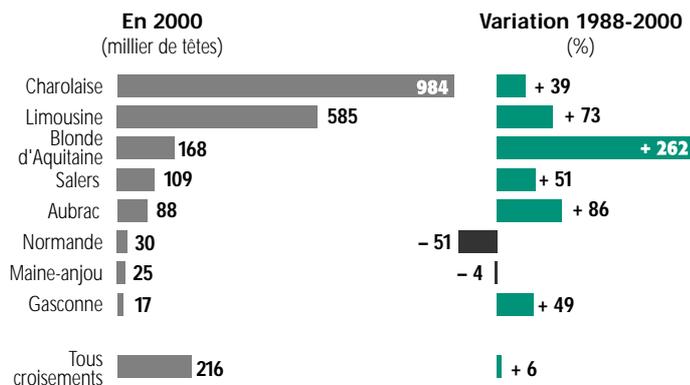
> la Nièvre et 29 % en Saône-et-Loire, trois départements spécialisés dans l'élevage charolais. L'élevage allaitant est presque aussi important en Lozère, dans le Cantal et en Aveyron grâce aux exploitations installées dans l'Aubrac. Sur ce plateau, les producteurs de viande bovine représentent dans certains cantons plus de 90 % de l'activité agricole. Le poids des éleveurs spécialisés dans la viande est moindre dans les Pyrénées et dans les Alpes, où la production laitière occupe une grande place. Dans toutes ces régions, faute de disponibilités en fourrages, les éleveurs se sont surtout spécialisés dans la production de veaux ou de jeunes bovins. En Normandie, dans les départements de l'Ouest mais aussi dans le Nord et la Picardie grâce aux sous-produits des cultures, les élevages assurent aussi la fonction d'engrais.

### Davantage de charolaises

Le développement du troupeau allaitant s'est effectué en privilégiant un petit nombre de races à viande plutôt que les croisements avec les races laitières ou rustiques. En douze années, le cheptel charolais des élevages spécialisés dans la viande bovine progresse de 39 %. Il compte près d'un million de têtes et domine le bassin allaitant dans sa région d'origine. Il s'est aussi étendu vers l'ouest, dans les Deux-Sèvres et les Pays de la Loire. La progression du troupeau des limousines est plus forte encore. Avec 585 000 têtes dans les élevages spécialisés, il s'accroît de 73 % en douze ans. La race limousine s'est installée sur le pourtour sud du Massif central, où elle est utilisée pour la production des veaux lourds. Le cheptel des blondes d'Aquitaine est le troisième des races allaitantes. Avec 170 000 têtes chez les éleveurs spécialisés, il est multiplié par quatre en douze ans. Utilisée pour tous les types de production, du veau au

## Charolaises et limousines : les deux principales races

### Effectifs des principales races dans les élevages spécialisés en viande bovine



Source : Agreste - Recensements agricoles 1988 et 2000

bœuf, la blonde d'Aquitaine est la race dominante dans le Sud-Ouest à commencer par les Pyrénées-Atlantiques. Près de deux tiers des animaux sont élevés en Aquitaine et en Midi-Pyrénées. Le cheptel issu de croisements progresse moins vite que l'ensemble du troupeau élevé pour la viande. L'uniformité n'est pas pour autant de mise chez les éleveurs. Leur cheptel

### Les cheptels conservent de fortes particularités régionales

conserve de fortes particularités régionales, notamment dans les montagnes où les races rustiques sont les mieux adaptées. En 2000, le troupeau des salers des élevages spécialisés compte 50 % de vaches nourrices de plus qu'en 1988. Il s'étend bien au-delà de l'Auvergne, car ses 110 000 vaches sont réparties dans 82 départements avec des effectifs significatifs en Normandie. Le troupeau des vaches aubrac augmente de 86 % en douze années mais reste confiné en Aveyron, Lozère et dans le Cantal. Plus petit avec 11 000 vaches recensées dans les élevages spécialisés, le cheptel des parthenaises est multiplié par trois essentiellement

dans les élevages des Deux-Sèvres et de Vendée.

### Plus de labels que d'AOC

Il n'existe aujourd'hui qu'une unique appellation d'origine contrôlée (AOC) pour la viande bovine. Créée en 1997, l'appellation « Taureau de Camargue » n'est accessible qu'aux animaux de race « raço di biou » ou d'une race de combat. Ils doivent de plus être élevés de façon extensive dans les Bouches-du-Rhône, le Gard ou l'Hérault. La sélection génétique porte sur les us et coutumes liés aux jeux taurins et non pas sur les qualités bouchères. Seuls une cinquantaine d'élevages, qui disposent de >

Pour en savoir plus...

■ « Des retraits pour désengorger les marchés », *Agreste-Primeur*, n° 109, avril 2002

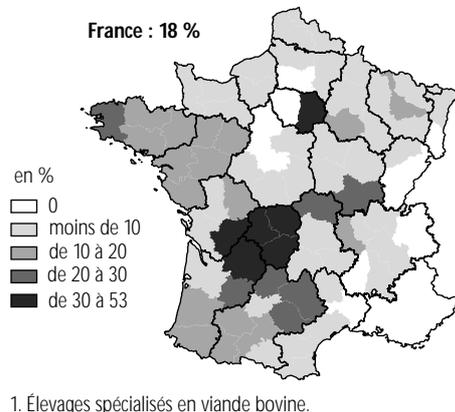
■ « Les concours publics à l'agriculture en 2000 », *Projet de loi de finances pour 2002*, n° 110, octobre 2001

Le site Internet du Scees : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr) où vous pourrez retrouver cette étude

ainsi que les pages sur les races domestiques françaises présentes sur le site de l'Inra de Paris-Grignon à l'adresse [www.inapg.inra.fr/dsa/especes/](http://www.inapg.inra.fr/dsa/especes/)

### La production sous label : la spécialité des éleveurs du Limousin

#### Part des vaches nourrices des exploitations produisant sous label en 2000<sup>1</sup>



Source : Agreste - Recensement agricole 2000

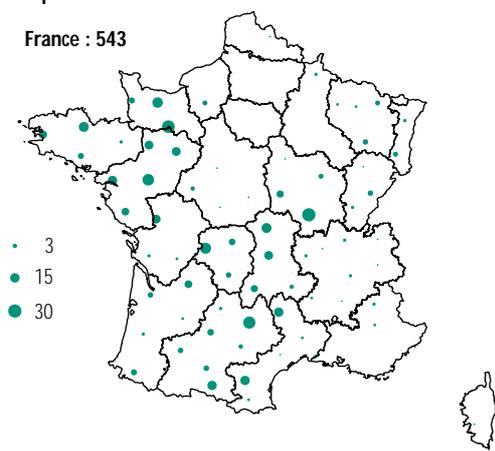
> 9 000 animaux, en bénéficient en 2000. Plus représentative du secteur, la production sous label est utilisée par plus de 8 000 exploitants, soit 10 % des éleveurs de bovins pour la viande. Le plus connu des signes d'identification de la qualité et de l'origine est le label agricole auquel est associé le logo Label rouge, marque propriété du ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Sa première attribution à des bovins remonte à 1994 pour les bœufs charolais du Bourbonnais.

## Un éleveur sur dix bénéficie d'un label

Un label agricole ou une certification de conformité produit peuvent être complétés d'une mention géographique et devenir une identification géographique protégée comme celle attribuée à la viande bovine de Normandie. Avec près de 130 bovins et 50 vaches nourrices de moyenne, les éleveurs sous label disposent de troupeaux plus gros que la moyenne du

### Le bio s'implante lentement Élevages biologiques spécialisés en viande bovine en 2000

France : 543



Source : Agreste - Recensement agricole 2000

### Un éleveur sur sept sous signe de qualité

Exploitations spécialisées en viande bovine en 2000

Signes de qualité	Exploitations	Vaches nourrices (millier)	Cheptel moyen de vaches nourrices
Appellation d'origine contrôlée	51	3	57
Label	8 072	413	51
Certification de conformité	1 507	79	52
Agriculture biologique	543	22	40
Sans signe de qualité	66 365	1 718	26
<b>Ensemble<sup>1</sup></b>	<b>77 556</b>	<b>2 300</b>	<b>30</b>

1. Certaines exploitations produisent sous label et sous certification.

Source : Agreste - Recensement agricole 2000

secteur. La production sous label est une spécificité du Limousin et de ses régions limitrophes. Les élevages spécialisés qui en bénéficient regroupent la moitié des vaches nourrices en Corrèze et en Dordogne, et le tiers en Haute-Vienne et dans la Creuse. Les labels sont également bien implantés dans le bassin du Charolais et en Aveyron. Moins fréquente, la certification de conformité est utilisée par 1 500 éleveurs soit 2 % des exploitations spécialisées. Leur troupeau est constitué en moyenne d'une cinquantaine de vaches nourrices. Ce signe de qualité est utilisé par 7 % des éleveurs du Cantal. Par ailleurs, près de 550 éleveurs de bovins pour la viande ont choisi l'agriculture biologique en 2000 et disposent en moyenne de 40 vaches nourrices. L'élevage biologique des bovins pour la viande est principalement pratiqué dans le bassin du Charolais, la Haute-Vienne, l'Aveyron, mais aussi dans le Maine-et-Loire, le Pas-de-Calais et dans les Côtes-d'Armor.

Scées - Bureau statistiques animales

### Méthodologie

■ La classification des exploitations par orientation technico-économique (Otex) s'appuie sur le calcul des marges brutes standard. Dans cette étude, les éleveurs de bovins spécialisés dans la viande bovine sont ceux de l'Otex 42, c'est-à-dire ceux dont plus des deux tiers du total des marges brutes standard proviennent de la viande bovine. La classification utilisée pour le recensement de 1988 est comparable à celle du recensement 2000.

■ Les recensements agricoles permettent de dénombrer les vaches, les femelles bovines ayant vêlé au moins une fois, selon leur race. Les nomenclatures distinguent les races pures et les croisements. Celle de l'année 2000 comprend 60 races pures et 15 croisements. Le recensement de 1988 distinguait 22 races pures et 16 croisements. Malgré l'évolution des nomenclatures, les recensements permettent de mesurer les variations des principales races.



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Agreste : la statistique agricole

Direction des affaires financières. SERVICE CENTRAL DES ENQUÊTES ET ÉTUDES STATISTIQUES

251, rue de Vaugirard, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 01 49 55 85 85 — Fax : 01 49 55 85 03

Directeur de la publication : José Rey ■ Rédacteur en chef : Laurent Bisault ■ Conception : Yann Le Chevalier ■ Composition : Scées

■ Impression : Imprimerie Médous, Toulouse ■ Dépôt légal : à parution ■ ISSN : 0246-1803 ■ Prix : 2,44 € ■ © Agreste 2002